



Ville de Dreux

MAIRIE DE DREUX
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le trois juillet, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Dreux, dûment convoqué le 29 juin 2020, s'est réuni au Parc des Expositions de Dreux, sous la présidence du doyen, M. Pascal ROSSION puis de M. Pierre-Frédéric BILLET, maire.

Présents : M. BILLET, Mme DESEYNE, M. ABDELKADER, Mme VABRE, M. DAUTREY, Mme GUERRIN, M. ROSSION, Mme CISSE, M. LEROUX, Mme PICARD, M. CHAKKAR, Mme WILLEMIN, M. ALIM, Mme PHILIPPE, M. HIRTI, Mme NIAZ, M. POISSON, Mme KAMAL, M. FONSECA, Mme VERDIER, M. KISA, Mme BERDANE, M. KLISURA, Mme BARBE, M. GUENZI, Mme IFTEN, M. JONNIER, Mme COUSIN, M. JAGUIN, Mme de la GIRODAY, M. GAMBUTO, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, M. DAVID, Mme SCAVENNEC, M. FONTAINE.

Excusée : Mme BROTON, M. DERBALI, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, Mme GENTIL, M. HOMPS qui, conformément à l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, a désigné comme mandataire M. LEROUX, M. ALIM, M. DAVID, M. GAMBUTO, Mme de la GIRODAY.

Le doyen d'âge des conseillers municipaux, M. Pascal ROSSION, est désigné président de séance, en application de l'article L2122-8 du CGCT.

Madame NIAZ et Monsieur LEROUX sont désignés secrétaires de séance.

Le Conseil Municipal

- approuve l'élection de Monsieur Pierre Frederic BILLET aux fonctions de Maire (31 pour, 8 votes blancs - **majorité absolue**)
- approuve la création de onze postes d'adjoints (**majorité**)
- approuve l'élection de dix adjoints conduite par Jean-Michel Poisson (**31 pour, 8 blancs**)
- prend acte de la charte de l'élu local
- approuve les délégations d'attributions du Maire (**majorité**)

VU pour être affiché le 6 juillet 2020 conformément aux dispositions de l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Pierre Frederic BILLET